



Appel à candidatures de Bénévoles « VILLEBON 2015 »

Présidents, Professeurs, Madame, Monsieur,

De nouveau en 2015, la F.F.J.D.A. a confié à la Ligue de Judo de l'Essonne l'organisation de la **Coupe de France par Equipes Minimes de Départements** (3^{ème} édition) ainsi que, cette année, le **Championnat de France par Equipes de Clubs Cadets-Cadettes**.

Ces événements auront lieu les 30 et 31 mai 2015 au Grand Dôme de Villebon-sur-Yvette.

Comme les années précédentes et dans la perspective de cette organisation, la Ligue de Judo de l'Essonne met en place un groupe de « bénévoles ».

Nous vous sollicitons afin qu'un maximum de membres de votre club, et/ou de vos connaissances viennent nous rejoindre en faisant acte de candidature auprès de la Ligue de Judo de l'Essonne (formulaire disponible sur le site www.essonneterrejudo.com).

Il est essentiel que les bénévoles soient animés de la même passion constructive du sport et du principe d'entraide et de prospérité mutuelle propre à notre discipline. Et ce, pour assurer la réussite de ces événements mais aussi pour que chacun puisse garder de sa participation un souvenir fort et une expérience unique d'énergie et de moments partagés.

Un document précisant les conditions de candidatures des bénévoles est également disponible sur notre site www.essonneterrejudo.com.

Nous demandons à ces bénévoles de se rendre totalement disponibles a minima du samedi 30 au dimanche 31 mai 2015 en journées complètes, la période large de présence étant fixée du mardi 26 mai au lundi 1^{er} juin 2015 ; en tout état de cause tous les bénévoles devront être impérativement présent au Grand Dôme de Villebon-sur-Yvette le vendredi 29 mai 2015 à 16h00 pour assister à la réunion de mise en place et obtenir leur accréditation ainsi que leur dotation vestimentaire.

Nous vous remercions de faire le nécessaire pour que les candidatures nous parviennent au plus tard le 26 avril 2015.

Tous les candidats seront contactés directement pour définir plus précisément leurs missions ; dans ce cadre, chaque bénévole sera invité à signer la « charte du bénévole » définissant les droits et obligations des parties.

Nous vous remercions par avance de votre collaboration et restons à votre disposition pour toute précision utile.

Bien cordialement,

Le Président de la Ligue
De Judo de l'Essonne

Fabrice GUILLEY

Le Responsable du
secteur « Bénévoles »

Michel ARGENTAIS



Conditions de candidature des « Bénévoles VILLEBON 2015 »

AGE

- Les bénévoles doivent avoir 16 ans minimum au 30 mai 2015 (nés avant le 30 mai 1999).
- Les jeunes mineurs (qui auront moins de 18 ans au 30 mai 2015), devront fournir impérativement une autorisation parentale.

RECRUTEMENT

- L'information concernant le recrutement des bénévoles se fait par l'intermédiaire des clubs, des Présidents et des Enseignants.
- Les bénévoles devront faire acte de candidature via le formulaire disponible sur le site internet de la manifestation « essonneterrejudo.com ». Après avoir renseigné complètement et transmis ce formulaire à la Ligue de Judo de l'Essonne, leur sélection sera soumise à la validation du comité d'organisation de la Ligue.
- Chaque bénévole retenu sera invité à signer la « charte du bénévole », qui définit les droits et obligations de chaque partie.

INTERETS ET OBJECTIFS

- Participer à une action exceptionnelle et ponctuelle en tant qu'acteur.
- Elargir son cercle de relation au sein du Judo essonnien.
- Participer au développement de notre Ligue dans une action collective et conviviale.

CONDITIONS

- La Ligue de Judo de l'Essonne prend en charge les frais de restauration ; les frais de transport et d'hébergement ne sont pas pris en charge, sauf cas exceptionnel dûment motivé et validé par le comité d'organisation de la Ligue.
- Les bénévoles devront impérativement répondre aux courriels de la Ligue dans les temps impartis.
- Respecter les exigences de rigueur et de fonctionnement dans l'organisation d'un tel événement.

VIE DU GROUPE

- Toutes les informations et communications seront faites par email et par sms (tél. portable).
- Chaque bénévole sera informé personnellement et régulièrement.
- Chaque bénévole recevra des marques de reconnaissance (objets promotionnels, vêtements, autres, etc...)